

# CONSEIL MUNICIPAL 9 JANVIER 2012

## 1/ATTRIBUTION DE NOM DE PLACE

Le CM , après en avoir délibéré , décide d'attribuer le nom de « JEAN BOUSQUET » à la place située entre la rue des Brides et la rue Clément Nourrisson .

## 2/RENOUVELLEMENT DE CONTRAT

Le CM, décide de renouveler le contrat d'abonnement passé avec la société MICROBIB, destiné à la maintenance du logiciel de la bibliothèque .

## 3/REVISION DES TARIFS DU FOYER D'ANIMATION ET DE CULTURE

A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2012, les tarifs des régies municipales concernant le Foyer rural sont les suivants :

### Associations

Foyer Rural : Associations Bazeillaises : 180€ ( une gratuité par an)

Foyer Rural : Associations Extérieures : 350€

Forfait Week-end : Associations Bazeillaises : 350€

Forfait week-end/Associations extérieures : 700€

### Particuliers

Foyer Rural : Bazeillais) : 300€

Foyer Rural( Extérieurs) : 500€

Forfait week-end : Bazeillais : 600€

Forfait week-end: Extérieurs: 1000€

### Professionnels

Foyer Rural ( Bazeillais) : 600€

Foyer Rural ( Extérieurs) : 900€

Forfait week-endBazeillais : 1200€

Forfait week-end : Extérieurs : 1800€

Partis politiques : réunions : 500€

### Options

Cuisine : 80€

Chauffage : 50€

Sono, Vidéo :60€

Nettoyage salle : 200€

Nettoyage cuisine 100€

**Caution**

Salle : 1000€

Tables et chaises : 250€

Sono :1000€

**Arrhes** : Versement de 25% à la réservation

**4/TAXE D'AMENAGEMENT « MENAUDON NORD »Parcelle AK 177(2ha46a56ca)**

Considérant que les communes peuvent fixer des taux différents , dans une fourchette comprise entre 1% et 5%, selon les aménagements à réaliser, vu les travaux concernant l'aménagement à usage commercial du chemin de Latapie, le CM décide , à l'unanimité, d'instituer un taux de 5% pour la parcelle citée ci-dessus .